


CORREZE 2

DOMAINE PISCICOLE	Salmonicole
ESPECE REPERE	Truite commune 
TAUX DE PERTURBATION	45 %
ETAT FONCTIONNEL	Moyennement perturbé
FACTEUR LIMITANT	Hydroélectricité
GESTION PISCICOLE	Patrimoniaire

CARTE DE PRESENTATION DU CONTEXTE CORREZE 2



CORREZE 2

DONNEES GEOGRAPHIQUES

Limites du contexte : Tout le bassin versant de la Corrèze en amont du pont Choisinet à Tulle (confluence Solane) jusqu'au pont de Bity

Cours d'eau principal : Corrèze

Affluents principaux : Vimbelle, Menaude, Bourette, Ruisseau Noir

Carte(s) IGN :



La Corrèze à l'aval de Corrèze

DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU

Masses d'eau concernées :

- **96 :** *La Corrèze de sa source au confluent du Forgés (inclus)*

- **97B :** *La Corrèze du confluent du Forgés au confluent de la Solane*

- **95 :** *La Vimbelle (Rouillard) de sa source au confluent de la Corrèze*

- *Rau de la Blancherie (TPME : 95_1)*

- *La Douyge (TPME : 95_2)*

- *Rau des Trouillères (TPME : 95_3)*

- *La Menaude (TPME : 95_4)*

Objectif retenu : Bon état pour toutes les masses d'eau

Date d'atteinte des objectifs : 2015
sauf 97B (2021)

Concordance DCE/PDPG 1 : OUI

STRUCTURES LOCALES DE GESTION

A.A.P.P.M.A.:

- Corrèze
- Tulle

Communauté de communes à compétence rivière : Oui (Pays de Tulle)

Parc Naturel Régional :

PNR Millevaches (en amont de Corrèze, Meyrignac et Saint-Augustin, y compris)

Syndicats :

Association des Riverains de la Corrèze et de ses Affluents (A.R.C.A.)

DONNEES ADMINISTRATIVES

Principales communes : Bar - Beaumont - Chamboulive - Chaumeil - Corrèze - Eyrein - Gimel les Cascades - Les Angles sur Corrèze - Madranges - Meyrignac l'Eglise - Naves - Orliac de Bar - Pradines - Saint-Augustin - Saint-Priest de Gimel - Saint-Salvador - Sarran - Seilhac - Tulle - Veix - Vitrac-sur-Montane

Communauté de communes : Pays de Tulle

Statut des cours d'eau : domaine privé

MESURES REGLEMENTAIRES

NATURA 2000 :

- Landes des Monédières

ZNIEFF :

- 455 (II) : *Vallée supérieure de la Corrèze et de la Dadalouze*
- 478 (II) : *Vallée de la Corrèze et de la Vimbelle*
- 479 (I) : *Site à Chauves-souris : Moulin du Cher*
- 449 (I) : *Etang de Ganezande*
- 447 (I) : *Landes des Monédières*

Axe bleu : Oui (Vimbelle et Corrèze)

Site classé : Néant

Site inscrit :

- Bourg et vallée de la Corrèze
- Etang de Meyrignac
- Site de Tourondel

Arrêté de Protection de Biotope : Néant

Réserve Naturelle : Néant

Rivière réservée : *La Corrèze et ses affluents*

Rivière classée : *La Corrèze et ses affluents*

DIG : - CCPT (?)

CORREZE 2

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU BASSIN VERSANT

Régime hydrologique : Naturel

Géologie : Roches métamorphiques à schistes

Altitudes :

- Maximale : 908 m

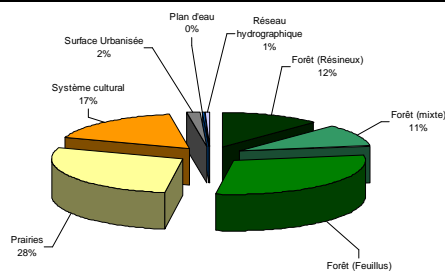
- Minimale : 214 m

Occupation du sol :

L'occupation du sol du contexte est majoritairement composée de forêt (plus de 53 % du bassin versant est couvert).

Les surfaces agricoles et urbaines sont non négligeables.

Les résineux sont encore présents (12 %) surtout sur la tête de bassin de la Douyge et de la Vimbelle.



Source : FDAAPPMA 19

Superficie totale du contexte : 211.8 km²

du bassin versant réel : 355 km²

Superficie en zones humides : 3.50 km² (donnée partielle)

Linéaires de cours d'eau : 224.09 km

Surface du réseau hydrographique : 99.89 ha

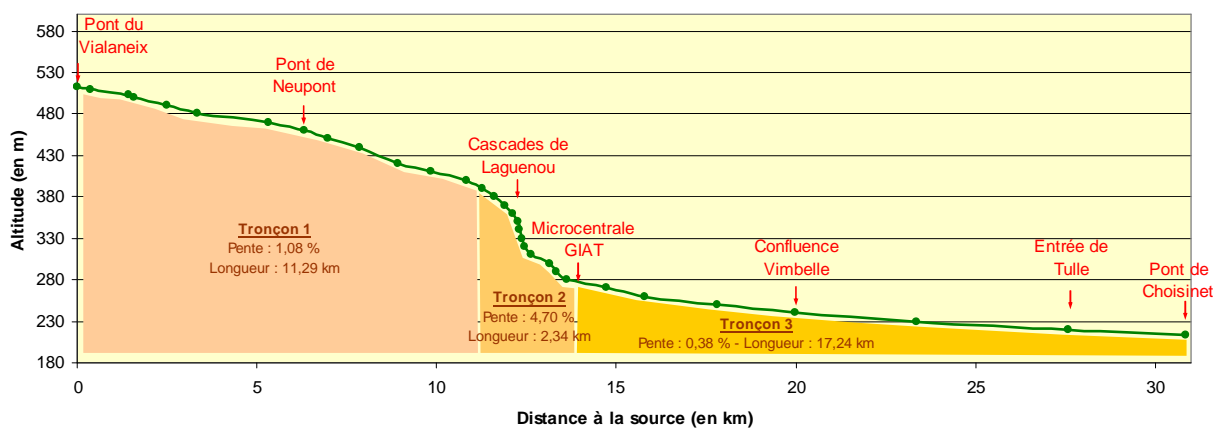
Limnité : 0.37 étang / km de cours d'eau pour 60.03 ha

PROFIL EN LONG DU COURS D'EAU PRINCIPAL

Pente moyenne :

0.96 %

Profil en long de la Corrèze



Source : FDAAPPMA 19

CORREZE 2

DONNEES ECOLOGIQUES SUR LE BASSIN VERSANT

Zones piscicoles : Zone à truite supérieure pour les affluents et zone à truite pour la Vimbelle et la Corrèze

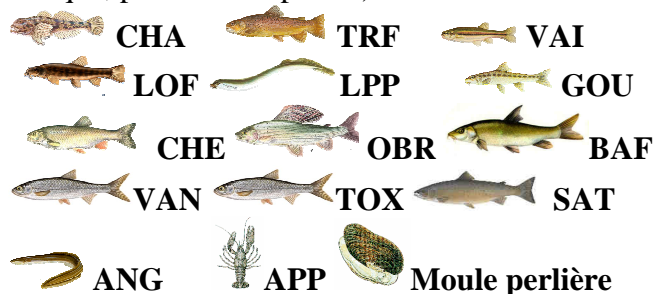
Biocénotypes (NTI ou NTT à défaut) :

- NTI = B3 sur la Corrèze en amont de Corrèze
- NTI = B3⁺ entre le barrage du Giat et la microcentrale du moulin de la Reine
- NTI = B3⁺ en aval du barrage du Giat dans le TCC
- NTI = B4⁺ en aval de la restitution de la microcentrale de Bar
- NTI = B4⁺ au pont des Angles
- NTI = B5⁺ au site de BWA dans Tulle

Source : FDAAPPMA 19

- NTI = B4 sur la Menaude à l'aval de la confluence avec le ruisseau du Passadour
- NTI = B4 sur la Vimbelle au moulin de Noailhac
- NTI = B3⁺ sur la Vimbelle à la Chapelle de Bort
- NTI = B3 sur la Vimbelle à la Méchaussie
- NTI = B3 sur le Rau de la Blancherie à la Moune
- NTI = B2 sur la Douyge au pont du Mas, aux plats de Mézinges et au pont du Mounard

Espèces présentes (en gras, présence connue, en italique, présence suspectée) :



Espèces nuisibles présentes sur le contexte :



Espèces indésirables ou non électives présentes sur le contexte :



Espèces dont la disparition est avérée :

Néant

Espèces en voie de disparition ou en très forte régression :



Autres espèces présentes sur le contexte :

- Loutre (tout le bassin colonisé)
- Cinle Plongeur Martin Pêcheur
- Héron cendré

Données historiques sur le contexte :

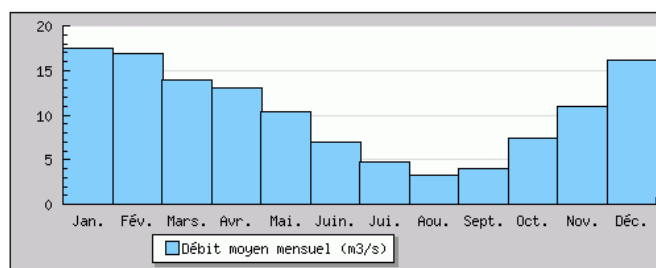
« Les premières écrevisses [pattes blanches] qu'on trouvait sur la Corrèze étaient situées sur le ruisseau noir près de Corrèze. En amont, il n'y en a jamais eu » (M. SICARD - ancien président de l'AAPPMA de Corrèze).

« Lors du Bol d'Or des Monédières, les gars de Tulle montaient voir la course, mais ils remplissaient des sacs de truites et d'écrevisses [pattes blanches]. Le braconnage était très fréquent » (Habitant du village de Chaumeil).

« Sur le ruisseau de Barbazanges, il y avait des truites et des vairons, mais il n'y a jamais eu d'écrevisses [pattes blanches]. Par contre, sur la Douyge, oui. » (Habitant du village du Tourondel).

Hydrologie au droit du contexte :

- Superficie du bassin versant réel : 168 km²
- Module interannuel : 5.61 m³.s⁻¹
- QMNA₅ : 0.54 m³.s⁻¹
- VCN 3 : 0.33 m³.s⁻¹
- Crue décennale : 60.0 m³.s⁻¹
- Station de mesure de débit : P3352510 (La Corrèze au pont des Soldats)



Hydrogramme de la Corrèze au pont des Soldats

Source : SPC DORDOGNE / HYDRO-MEDD / DE

INDICATEURS BIOLOGIQUES

POISSONS :

51 pêches électriques (sans les sondages de MIGADO) dont 38 inventaires (prospection complète à pied), 1 EPA, 3 sauvetages et 9 sondages

■ Corrèze

- 12 inventaires (3 stations x 4 campagnes) réalisés en 1996 par le propriétaire de la microcentrale du moulin de la Reine (HYDRO-M) au moulin de Boulou, dans le TCC de la microcentrale et en aval de la restitution à Corrèze
- 1 sondage réalisé en 1992 par le CSP (CSP) au pont de la Chapelle à Corrèze
- 1 sauvetage réalisé en 2004 par le CSP (CSP) au barrage du Giat à Corrèze
- 9 inventaires et 4 sondages réalisés de 1994 à 2006 réalisés par le CSP (CSP) dans le TCC de la Corrèze à Corrèze (station RHP)
- 1 sondage réalisé en 1992 par le CSP (CSP) au pont de la Cour à Bar
- plusieurs sondages réalisés par MIGADO (MIGADO-ECOGEA-CSP) à la Chapelle Notre Dame de Chastres à Bar
- 1 sondage réalisé en 2008 par la FD et la MEP (MEP) en amont de la confluence avec la Vimbelle
- plusieurs sondages réalisés par MIGADO (MIGADO-ECOGEA-CSP) au pont des Angles aux Angles sur Corrèze
- 1 EPA réalisé en 2007 par l'ONEMA (ONEMA) au pont des Angles aux Angles sur Corrèze
- 1 sondage réalisé en 2004 par ANTEA Ingénierie (MEP) sur le site de BWA à Tulle
- 1 sauvetage réalisé en 2008 par la FD (FD) sur le site de BWA à Tulle

■ Vimbelle

- plusieurs sondages réalisés par MIGADO (MIGADO-ECOGEA-CSP) au moulin de Noailhac à Orliac de Bar
- plusieurs sondages réalisés par MIGADO (MIGADO-ECOGEA-CSP) à la Chapelle de Bort à Orliac de Bar
- 1 sondage réalisé en 1992 par le CSP (CSP) à la Chapelle de Bort à Orliac de Bar
- 1 inventaire réalisé en 2009 par ? (MEP) sur le ruisseau de la Blancherie au pont du GR 46 en amont du pont de la Moune

■ Menaude

- 1 inventaire réalisé en 2009 par l'AAPPMA de Tulle (MEP) en aval de la confluence avec le ruisseau du Passadour à Bar

■ Douyge

- 1 sauvetage réalisé en 2005 par le CSP (CSP) au pont du Mas (RD32) à Saint-Augustin
- 1 inventaire réalisé en 1978 par le CSP (CSP) au pont de Mézinges à Saint-Augustin
- 14 inventaires et 1 sondage réalisés de 1994 à 2008 réalisés par le CSP (CSP) au pont du Mounard à Saint-Augustin

CORREZE 2

INDICATEURS BIOLOGIQUES

INVERTEBRES :

■ Corrèze

- 2 IBGN réalisés par le CG 19 (LDA) en 2002 et 2005 sur le site RHP à Corrèze
- 9 IBGN réalisés par le CG 19 (LDA) entre 2000 et 2008 au pont des Angles aux Angles sur Corrèze
- 3 IBG réalisés par le CSP (CSP) en 1987 et par MIGADO (DIREN Limousin) en 1989 et 1991 au pont de Neupont à Corrèze
- 3 IBG réalisés par le CSP (CSP) en 1987 et par MIGADO (DIREN Limousin) en 1989 et 1991 en aval de la STEP à Corrèze
- 1 IBGN réalisés par le CSP (CSP) en 1995 sur le site RHP à Corrèze
- 1 IBG réalisé par MIGADO (DIREN Limousin) en 1991 au pont de la Cour à Bar.
- 2 IBG réalisés par MIGADO (DIREN Limousin) en 1989 et 1991 au pont des Angles aux Angles ^s/Corrèze
- 2 IBGN réalisés par la DIREN Limousin (DIREN Limousin) en 1994 et 1995 au pont des Angles aux Angles sur Corrèze
- 2 IBG réalisés par le CSP (CSP) en 1977 et 1987 à Bourbacoup à Tulle

■ Vimbelle

- 1 IBG réalisé par le SRAE (SRAE) en 1987 en amont du Moulin du Bos à Naves
- 1 IBG réalisé par le SRAE (SRAE) en 1987 à la Chapelle de Bort à Saint-Salvador
- 1 IBG réalisé par le SRAE (SRAE) en 1987 au pont de la Moune à Beaumont
- 1 IBG réalisé par le SRAE (SRAE) en 1987 sur le ruisseau du Rouillard au pont de la D142 à S^l-Augustin
- 1 IBG réalisé par le SRAE (SRAE) en 1987 sur le ruisseau de la Blancherie au pont de la D142 à Beaumont

■ Douyge

- 1 IBGN réalisé par le CG 19 (LDA) en 2008 au pont du Mounard (site RHP) à Saint-Augustin
- 1 IBG réalisé par le SRAE (SRAE) en 1987 au pont du Mas à Saint-Augustin
- 1 IBGN réalisés par le CSP (CSP) en 1995 au pont du Mounard (Site RHP) à Saint-Augustin
- 1 IBG réalisé par le SRAE (SRAE) en 1987 au Mazeau à Saint-Augustin
- 1 IBG réalisé par le SRAE (SRAE) en 1987 à Maurianges à Chaumeil

	RIVIERE	LOCALISATION	COMMUNE	RESEAU	N° STATION	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
IBGN	Corrèze	Aval STEP	Corrèze	RCD	55200			15			13			
	Corrèze	Les Angles	Les Angles sur Corrèze	RCS	55000	19	17	17	19	18	20	19	20	18
	Douyge	Pont du Mounard	Saint-Augustin	RCS	55150									17

DIATOMEES :

■ Corrèze

- 2 IBD réalisés par le CG 19 (LDA) en 2007 et 2008 à l'aval de la STEP à Corrèze
- 9 IBD réalisés par le CG 19 (LDA) entre 2000 et 2008 au pont des Angles aux Angles sur Corrèze

■ Douyge

- 2 IBD réalisés par le CG 19 (LDA) en 2007 et 2008 au pont du Mounard à Saint-Augustin

	RIVIERE	LOCALISATION	COMMUNE	RESEAU	N° STATION	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
IBD	Corrèze	Aval STEP	Corrèze	RCD	55200								20	20
	Corrèze	Les Angles	Les Angles sur Corrèze	RCS	55000	18,1	19,3	18	15,7	17,1	16,5	15,5	18,1	19,9
	Douyge	Pont du Mounard	Saint-Augustin	RCS	55150								20	20

ECREVISSSES et MACROPHYTES : Aucune donnée disponible

CORREZE 2

RELEVÉ THERMIQUE

Huit stations de suivi thermique sont présentes, dont :

- **sur la Corrèze** : au pont de Neupont, depuis le 15/10/09 (AAPPMA de Corrèze) et au Pont des Angles depuis 2002 (MIGADO-ECOGEA)
- **sur la Vimbelle** : au moulin du Bos depuis 2002 (MIGADO-ECOGEA)
- **sur la Menaude** : à l'aval de la confluence avec le ruisseau du Passadour depuis le 04/07/2009 (AAPPMA de Tulle) et au Chastang à Corrèze depuis le 04/07/2009 (AAPPMA de Tulle)
- **sur la Bourette** : à Vimbelle depuis le 15/10/2009 (AAPPMA de Tulle)
- **sur la Douyge** : à la Chapelle de Bort depuis le 15/10/2009 (AAPPMA de Tulle) et au pont de la D142 depuis le 15/10/2009 (AAPPMA de Corrèze)

Sur 6 stations, l'enregistrement est réalisé à l'aide de sonde thermique IBCod, qui enregistre les températures à un pas de temps horaire. Ces sondes sont relevées tous les 6 mois. Ces sondes étant posées depuis 2007, 2008 ou 2009, nous ne disposons pas du recul nécessaire pour une quelconque analyse.

Sur 2 stations (station MIGADO), l'enregistrement est réalisé à l'aide de sonde thermique Tinytag[®], qui enregistre les températures toutes les deux heures.

On dispose de chroniques de données assez longues sur ces deux stations. Les *extrema* de température ne semblent pas indiquer de problème majeur quant à la présence potentielle de salmonidés. En effet, sur une période de sept années consécutives, les maxima observés sont « seulement » de 22.6 °C sur la Vimbelle au moulin du Bos et de 22.7 °C sur la Corrèze au pont des Angles. Ainsi, ces deux cours d'eau, assez larges, présentent des conditions thermiques en adéquation avec les exigences écologiques des salmonidés.

CORREZE AU PONT DES ANGLÉS

COR_T01		2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
Janvier	Moyenne	4.7	5.6	4.5	3.9	6.6	5.4		5.1
	Min.	-0.1	2.3	0.3	0.7	1.5	0.7		-0.1
	Max.	9.5	9.1	7.3	6.5	9.9	7.7		9.9
Février	Moyenne	4.3	4.9	3.3	4.1	6.9			4.8
	Min.	0.7	0.7	-0.1	1.1	3.5			-0.1
	Max.	7.7	7.7	6.9	6.5	9.5			9.5
Mars	Moyenne	7.9	7.6	5.9	5.8	6.8	7.8		6.9
	Min.	5.0	5.4	0.7	-0.1	2.7	4.6		-0.1
	Max.	11.7	10.2	9.5	11.3	10.6	10.6		11.7
Avril	Moyenne	9.6	9.9	8.6	9.4	9.8	11.8		9.9
	Min.	6.5	5.8	5.4	6.2	5.8	6.5		5.4
	Max.	14.2	13.5	12.0	14.2	14.2	16.0		16.0
Mai	Moyenne	11.4	12.0	11.4	12.8	12.6	12.9		12.2
	Min.	7.7	9.5	7.7	9.5	8.0	9.9		7.7
	Max.	15.6	15.6	15.6	17.4	17.0	17.4		17.4
Juin	Moyenne	14.8	17.2	15.0	17.0	16.1	13.9		15.7
	Min.	10.2	14.5	11.3	11.7	8.8	11.0		8.8
	Max.	18.1	19.5	18.4	22.7	20.2	17.0		22.7
Juillet	Moyenne	15.3	16.6	15.9	17.6	19.9	14.4		16.7
	Min.	12.4	13.8	12.3	13.5	16.0	12.0		12.0
	Max.	19.8	19.1	20.6	22.0	22.3	16.7		22.3
Août	Moyenne	15.4	18.9	16.5	15.7	15.5	14.8		16.2
	Min.	13.5	14.9	12.4	12.8	12.0	12.0		12.0
	Max.	18.1	21.0	22.3	18.8	19.5	17.4		22.3
Septembre	Moyenne	12.6	13.8	13.7	14.3	15.5	12.4		13.8
	Min.	5.8	9.5	9.9	9.5	12.4	9.1		5.8
	Max.	16.3	16.0	17.7	19.1	19.8	14.5		19.8
Octobre	Moyenne	10.2	10.2	12.2	12.3	12.8	9.7		11.3
	Min.	4.3	3.9	9.1	9.1	11.0	4.6		3.9
	Max.	13.1	16.0	15.3	15.3	14.9	14.5		16.0
Novembre	Moyenne	8.7	8.3	6.4	6.1	9.0	4.5		7.0
	Min.	5.4	5.4	3.5	1.1	5.4	-0.6		-0.6
	Max.	11.7	11.0	9.9	13.8	12.0	8.4		13.8
Décembre	Moyenne	7.3	6.2	4.8	3.0	5.6	4.6		5.1
	Min.	4.6	3.9	2.7	-0.1	0.3	1.9		-0.1
	Max.	8.8	9.1	7.3	6.5	11.0	8.0		11.0
Total Moyenne		11.2	11.4	10.1	10.2	11.0	10.0	5.3	10.5
Total Min.		3.9	-0.1	0.7	-0.1	0.3	-0.6	0.7	-0.6
Total Max.		19.8	21	22.3	22.7	22.3	17.4	7.7	22.7

VIMBELLE AU MOULIN DU BOS

VIM_T01		2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	Total
Janvier	Moyenne	5.17	5.9	4.71	3.7	6.81	6.17		5.4
	Min.	-0.1	2.3	0.6	-0.1	1.9	0.73		-0.1
	Max.	9.9	9.1	7.4	7.3	10.2	9.37		10.2
Février	Moyenne	4.48	5.11	3.5	4.12	7.11			5.0
	Min.	0.3	0.3	-0.1	0.3	3.1			-0.1
	Max.	8.4	8.4	7.1	7.3	9.9			9.9
Mars	Moyenne	8.3	7.82	6.16	5.86	6.99	7.99		7.1
	Min.	4.6	4.6	0.7	-0.6	3.1	4.6		-0.6
	Max.	12.4	11.7	10.6	12	11.3	11.3		12.4
Avril	Moyenne	9.82	10.2	9	9.59	9.82	11.9		10.1
	Min.	5.8	4.6	5	6.2	5.4	5.8		4.6
	Max.	15.3	15.3	13.1	15.3	14.9	16		16.0
Mai	Moyenne	11.5	12.1	11.8	12.6	12.3	13.5		12.4
	Min.	6.9	8	8	8.8	7.3	10.2		6.9
	Max.	16	17	16.3	17	17	18.1		18.1
Juin	Moyenne	14.8	17.8	15.2	16.5	15.6	14.7		15.8
	Min.	10.2	14.9	11.3	11	8.4	11.6		8.4
	Max.	18.8	20.6	18.8	22.6	20.2	18.2		22.6
Juillet	Moyenne	15.3	17.1	16.1	17.2	19.5	15.2		16.9
	Min.	11.7	13.5	12.4	13.5	15.3	12.8		11.7
	Max.	19.1	20.2	19.8	21.3	22.2	17.9		22.2
Août	Moyenne	15.2	18.8	16.3	15.2	15.5	15.4		16.1
	Min.	13.1	14.9	12.4	12.4	12.1	12.4		12.1
	Max.	18.4	20.9	20.2	18.4	19.4	18.5		20.9
Septembre	Moyenne	12.8	13.6	13.8	14	15.5	13.1		13.9
	Min.	8	10.2	9.9	8.8	12.5	9.22		8.0
	Max.	16.3	16	18.1	18.8	19.7	15.6		19.7
Octobre	Moyenne	10.7	10.4	12	12.2	12.8	10.6		11.5
	Min.	6.9	4.6	8	8.4	11.1	5.32		4.6
	Max.	13.5	15.3	15.3	15.6	14.9	15.9		15.9
Novembre	Moyenne	8.92	8.61	6.03	6	9.27	5.4		7.3
	Min.	6.2	5.8	2.7	0.3	5	0.32		0.3
	Max.	12.4	11.3	10.6	13.8	12.1	9.45		13.8
Décembre	Moyenne	7.8	6.41	4.51	2.65	5.9	4.95		5.4
	Min.	5	3.5	1.9	-0.6	0.3	1.07		-0.6
	Max.	9.5	9.5	7.7	6.9	11.3	9.46		11.3
Total Moyenne		11	11.1	10.2	10	11	10.6	5.95	10.5
Total Min.		3.9	-0.1	0.3	-0.6	-0.1	0.32	0.73	-0.6
Total Max.		19.1	20.9	20.2	22.6	22.2	18.5	9.37	22.6

CORREZE 2

AUTRES

- Croissance sur la **Corrèze au pont de la Chapelle** en 1992 : $Lt_1=81$ mm ; $Lt_2=134$ mm ; $Lt_3=180$ mm (attention Lt_3 pas validée)
- Croissance sur la **Corrèze au pont de la Cour** en 1992 : $Lt_1=90$ mm ; $Lt_2=190$ mm ; $Lt_3=230$ mm (attention Lt_3 pas validée)
- Croissance sur la **Vimbelle à la Chapelle de Bort** en 1992 : $Lt_1=87$ mm ; $Lt_2=165$ mm ; $Lt_3=230$ mm (attention Lt_3 pas validée)

Source : ONEMA (SD 19)

SYNTHESE SUR LES DONNEES ECOLOGIQUES

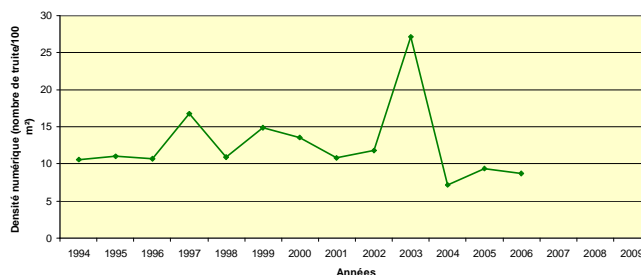
Le contexte *Corrèze 2* est remarquable par la **présence d'espèces en voie de disparition** comme *Austropotamobius pallipes pallipes* (écrevisse patte blanche) ou *Margaritifera margaritifera*. Cette portion de bassin de Corrèze présente en effet, l'un des **derniers peuplements fonctionnels de ces espèces** à l'échelle du département. Cependant, leur diminution de répartition est caractérisée. Il serait très intéressant de connaître les populations encore présentes, car ce bassin semble peu affecté par l'écrevisse de Californie (*Pacifastacus leniusculus*). Cependant, cette espèce est en forte progression sur la totalité du bassin, du fait de la présence ponctuelle d'étangs.

Les mesures de **qualité d'eau** ne semblent **pas montrer de problème majeur**, mais il est à noter que les prospections sont ponctuelles et que sans station de suivi permanente, il est difficile de tirer une quelconque conclusion de ces résultats.

On ne note **pas de dérive typologique importante du peuplement piscicole** (à part sur la Douyge), ce qui pour un contexte piscicole Corrèzien est assez rare pour être noté. Cette relative préservation du peuplement piscicole au niveau qualitatif est la traduction de la faible pression des étangs sur ce contexte piscicole. En effet, ce contexte possède une limnité très faible. Ainsi **le cours de la Corrèze en amont de Tulle est le seul grand cours d'eau du département à disposer d'un peuplement piscicole conforme du pont de vue qualitatif**.

En revanche, **au niveau quantitatif, les situations sont très contrastées**. Les causes sont multiples (pression de pêche trop importante, manque d'habitat, qualité d'eau...) et il faut se référer à chaque compte-rendu de pêche électrique pour des résultats plus précis. Cependant, on peut affirmer de façon certaine que quelques affluents sont fonctionnels, avec **d'excellentes reproductions et de fortes densités en 0⁺ et 1⁺**. Certains affluents déconnectés voient leur population de truite en mauvais état. Le cours d'eau le plus dégradé du bassin versant est la Douyge en amont de Saint-Augustin. Cependant il ne semble y avoir pas de dégradation nette vis-à-vis des résultats de pêche électrique.

Variation des densités de truite sur la station RHP de la Douyge



Source : ONEMA
(modifié par FDAAPPMA)

Pour les autres cours d'eau, le manque de données quantitatives ne permet pas de pousser le diagnostic plus loin.

En ce qui concerne l'évolution de l'état des cours d'eau, ce bassin, fait assez remarquable (et unique sur le département !) pour être souligné, connaît encore la **présence des grands migrateurs amphihalins** (saumon atlantique, anguille, truite de mer ?), de la **moule perlière** et de l'**écrevisse pattes blanches**. Pour cette dernière espèce, la totalité du bassin était fortement colonisée : on peut présumer aussi que tous les affluents de la Corrèze étaient colonisés. De manière sûre, on connaît la colonisation historique des bassins suivants : ruisseau Noir, Vimbelle, ruisseau du Rouillard et Menaude.

La croissance des truites est faible, due aux faibles ressources trophiques du milieu (conductivité basse, minéralisation peu importante...). Cette croissance reste dans la moyenne des bassins versants de la Haute-Corrèze. Nous n'avons pas de données scientifiques pour pouvoir comparer l'évolution de la croissance de la truite commune sur ce contexte.

CORREZE 2

RECUEIL DES ETUDES DISPONIBLES SUR CE CONTEXTE

- **BOSSEAU G. - AAPPMA de Tulle**, 2009, *Diagnostic préalable à la restauration de la capacité d'accueil du bassin de la Menaude pour la truite fario*, 32p. + annexes.
- **CAZENEUVE L. & VANDEWALLE F.**, 2008. *Suivi du régime thermique des principaux cours d'eau du bassin amont de la Dordogne : Bilan depuis 2000*, Rapport MIGADO LSTEMP07, 21 p.
- **MALAVOI R. - BIOTEC**, 2006, *Etude de faisabilité de l'arasement de seuils sur la Corrèze à Tulle*, 52p. + annexes.
- **LASCAUX J.M., VANDEWALLE F. & LAGARRIGUE T.** 2004. *Cartographie hydromorphologique de la Corrèze ; Evaluation de ses potentialités de production en saumon atlantique (Salmo salar L.). Phase 1 - Digue de Mulatet - Cascades de Laguenou*. Rapport MIGADO n°D11-04-RT, 34 p + annexes.
- **VANDEWALLE F., LAGARRIGUE T. & LASCAUX J.M.**, 2004. *Cartographie hydromorphologique de la Corrèze ; Evaluation de ses potentialités de production en saumon atlantique (Salmo salar L.)*, Rapport MIGADO n°17D-04-RT, 45 p + annexes.
- **LAGARRIGUE T. & LASCAUX J.M.**, 2003. *Cartographie hydromorphologique des affluents de la Corrèze ; Evaluation de leurs potentialités de production en saumon atlantique (Salmo salar L.) ;* Rapport ECOGEA pour MIGADO n°D12-03-RT, 31 p + annexes.
- **Auteur inconnu - Conseil Supérieur de la Pêche/Délégation Régionale Auvergne Limousin**, 1995, *Etude hydrobiologique des sites du réseau hydrobiologique et piscicole de la Corrèze : la Corrèze et la Douyge*
- **Auteur inconnu - DIREN Limousin**, 1995, *Etude de la qualité des eaux de la Corrèze aval*, 24 p. + annexes.
- **DUMEE L. - Conseil Supérieur de la Pêche**, 1992, *Etude de la croissance de la truite fario dans le département de la Corrèze*, 127 p. + annexes
- **BELLIDENTY M-C. - DIREN Limousin**, 1991, *Etude de la qualité des eaux de la Corrèze - 2^{ème} partie : mai et juillet 1991*, Association Migado, 49 p + annexes.
- **Auteur Inconnu - SRAE Limousin**, 1991, *Etude de la qualité des eaux de la Corrèze - 1^{ère} partie : juin à Septembre 1989*, 55 p + annexes.
- **DECOUDUN G. - Conseil Supérieur de la Pêche**, 1989, *Etude physico-chimique et hydrobiologique de la Corrèze et de la Vimbelle*, 2 p. + annexes
- **Auteur Inconnu - SRAE Limousin**, 1987, *Etude de la qualité des eaux de la Vimbelle et de ses affluents*, 2 p. + annexes.
- **BOYER L. - Conseil Supérieur de la Pêche**, 1978, *Etude physico-chimique et hydrobiologique de la Corrèze*, 20p. + annexes.
- **BOYER L. - Conseil Supérieur de la Pêche**, 1977, *Etude physico-chimique et hydrobiologique de la Corrèze et ses affluents à Tulle*, 5p. + annexes.
- **BOUSCAVET C.**, 1967, *Etude hydrobiologique de la Corrèze*, 4 p. + annexes

CORREZE 2

DONNES RECENTES SUR LA QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE

HISTORIQUE :

Huit études ont été menées sur le bassin de la Corrèze par le ministère de l'agriculture en 1967, par le CSP en 1977, 1978 et 1989, par le SRAE en 1987 et 1991 et par la DIREN Limousin en 1991 et 1995

DONNEES RECENTES :

Code station	55500	55200	55100
Nom station	Neupont	Aval Corrèze	Moulin du Bos
Rivière	Corrèze	Corrèze	Corrèze

QUALITE DES EAUX

Années	00	01	02	03	04	05	06	07	08	00	01	02	03	04	05	06	07	08	00	01	02	03	04	05	06	07	08
MOOX	78	76	70	85	86	46	68			72	77	70	77	88	45	69	76	75									
AZOT	87	82	90	90	90	90	90			85	90	90	90	82	82	90	82	84									
NITR	79	79	78	78	79	78	76			78	78	77	77	78	76	75	76	76									
PHOS		79	90	90	80	90	90				90	90	90	67	90	90	90										
ACID	76	68	60	80	90	72	93			80	72	87	84	90	72	93	95	87		97	97	20	86	1	93	96	
EPRV	99	98	94	87	93	94	93			96	95	94	91	91	94	93	91	87		97	93	8	92	92	93	89	
PAES	76	79	73	79	70	80	98			79	77	74	79	3	78	97	77	78				75	78	78	86	28	74
TEMP	99	100	100	100	99	100	94			99	100	100	99	99	98	85	99	100		99	67	80	95			98	95
MPMI																											
MPMIS																											
MPMIB																											
PEST																											

EAU POTABLE

Années	00	01	02	03	04	05	06	07	08	00	01	02	03	04	05	06	07	08	00	01	02	03	04	05	06	07	08
ACID																											
EPRV																											
MINE																											
MOOX																											
NITR																											
PAES																											
PEST																											
BACT																											
COUL																											

LOISIRS et SPORTS AQUATIQUES

Années	00	01	02	03	04	05	06	07	08	00	01	02	03	04	05	06	07	08	00	01	02	03	04	05	06	07	08
PAES																											
BACT																					56	40	45	26			

Code station	55000	54800
Nom station	Les Angles	Base Canoë
Rivière	Corrèze	Corrèze

QUALITE DES EAUX

Années	00	01	02	03	04	05	06	07	08	00	01	02	03	04	05	06	07	08	
MOOX	85	79	84	83	76	81	89	48	81										
AZOT	82	90	90	90	81	90	81	88	80										
NITR	77	77	77	76	75	75	74	75	75										
PHOS	73	90	81	80	57	79	81	90											
ACID	84	84	90	90	93	84	84	53	67	76	92	92	97	97	96	0	90	86	
EPRV	96	95	97	96	95	94	96	86	85	91	94	82	90	94	91	0	94	93	
PAES	42	70	70	74	74	51	93	73	76					76	79	77	94	49	77
TEMP	97	100	99	96	98	92	80	98	100	90	96	80	67	80	95			98	90
MPMI	54	48		48	41	63	48	11	43										
MPMIS								44	43										
MPMIB	54	48		48	41	63	48	11	43										
PEST								70											

EAU POTABLE

Années	00	01	02	03	04	05	06	07	08	00	01	02	03	04	05	06	07	08
ACID																		
EPRV																		
MINE																		
MOOX																		
NITR																		
PAES																		
PEST																		
BACT																		
COUL																		

LOISIRS et SPORTS AQUATIQUES

Années	00	01	02	03	04	05	06	07	08	00	01	02	03	04	05	06	07	08
PAES																		
BACT										36	23	28	35	22	24			

Code station	55150
Nom station	Pond Mounard
Rivière	Douyge

Années	00	01	02	03	04	05	06	07	08
MOOX								76	81
AZOT								84	80
NITR								80	80
PHOS								90	
ACID								52	64
EPRV								86	87
PAES								71	79
TEMP								100	100
MPMI								78	
MPMIS								78	
MPMIB									
PEST								70	

Années	00	01	02	03	04	05	06	07	08
ACID									
EPRV									
MINE									
MOOX									
NITR									
PAES									
PEST									
BACT									
COUL									

Années	00	01	02	03	04	05	06	07	08
PAES									
BACT									

CORREZE 2

TRAVAUX POUR L'AMELIORATION DU MILIEU AQUATIQUE

Maîtres d'ouvrage :

Communauté de communes du pays de Tulle (CCPT)
Collectivités piscicoles (FD et AAPPMA)
Communes
Propriétaires privés

Localisation des travaux :

Franchissement

- Arasement du seuil de BWA (CCPT) en 2008 = 291 950 €
- Création des passes à poissons sur la Vimbelle (Moulin du Bos, Moulin de Bar et Moulin de Vimbelle) = 147 880 €
- Amélioration de la passe à poissons sur la Douyge au moulin de Verrières à Saint-Augustin en 2008 = 5 620 €
- Création de la passe à poissons sur le barrage du GIAT à Corrèze en 2005 = 360 000 €

Epuration

- Extensions de réseau à Corrèze (Rues de la Géraudie et Martial Soularue) en 2007 (Commune) = ? €
- Construction de la station d'épuration de Sarran en 2008 (Commune) = ? €
- Réfection de la station d'épuration de Chaumeil en ? (Commune) = ? €

Restauration de la végétation rivulaire

- Restauration (CCPT) de la Vimbelle (15 000 ml) en 2004 = 44 500 €
- Restauration (CCPT) de la Bourette (9 000 ml) en 2004 = 28 800 €
- Restauration (CCPT) de la Menaude (8 000 ml) en 2005 = 17 000 €
- Restauration (CCPT) de la Corrèze (60 000 ml) en 2006 = 28 800 €
- Entretien (CCPT) de la Corrèze (9 000 ml) en 2007 = 7 340 €
- Entretien (CCPT) de la Corrèze (51 000 ml) en 2008 = 35 880 €
- Entretien (CCPT) de la Vimbelle (27 000 ml) en 2009 = 20 266 €
- Entretien (CCPT) de la Menaude (8 000 ml) en 2009 = 8 722 €

NB : ml = mètre
linéaire de berges

Montant des travaux :

996 758 €

Suivi de l'efficacité :

Non

GESTION PISCICOLE

AAPPMA :

Corrèze / Tulle

Plan de Gestion Piscicole (P.G.P.) existant :

Oui (AAPPMA de Tulle)

Pratiques de gestion :

Des déversements massifs ont été réalisés depuis les années 1950 (archives des AAPPMA) sur ce bassin (tous stades et toute quantité). Depuis les pratiques ont changé puisque la totalité du contexte est passée en gestion patrimoniale depuis le début des années 2000.

Evaluation de l'efficacité des mesures :

Non

HALIEUTISME

Parcours spécifiques :

Non

Déversement surdensitaires :

Non

CORREZE 2

CONNAISSANCE DU RESEAU

Linéaire prospecté : 46.67 km (soit 20.82 % du réseau hydrographique)

Continuité écologique : Inconnue

FRANCHISSEMENT

Nombre d'obstacles connus : 149 (113)

Ratio/km de cours d'eau connu : 2.42/km

Typologie des obstacles : 0 barrage - 23 ponts - 15 buses-23 encombres- 55 seuils -33 chutes nat.

Taux d'étagement : Inconnu

ETANGS

Nombre et superficie des étangs recensés :
83 pour 60.03 ha

Typologie des étangs recensés :

	Nombre	%
Superficie > 1000 ha	0	0,00%
100 ha < Superficie < 1000 ha	0	0,00%
3 ha < Superficie < 100 ha	3	3,61%
0,1 ha < Superficie < 3 ha	71	85,54%
Superficie < 0,1 ha	9	10,84%

Surface du plus grand plan d'eau du contexte (en ha)

16,90

Surface moyenne d'un plan d'eau sur le contexte (en ha)

0,72

Ratio nb/km : 0.37 étang / km

Evaporation moyenne annuelle : 0.94 M m³

Pourcentage de perte du QMNA₅ : 5.35 %

Pourcentage de perte du VCN₃ : 8.48 %

RESINEUX

Superficie recensée : 25.94 km²

Proportion du contexte : 12.0 %

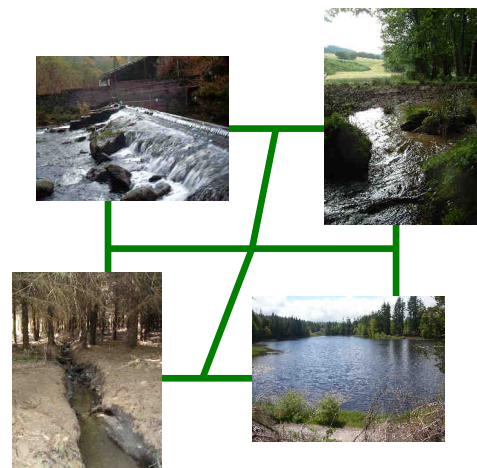
Linéaire impacté recensé : 2283 m

CAPTAGE AEP

Nombre de captages : Inconnu

Volume total prélevé : Inconnu

Impact sur l'hydrologie : Inconnu



DIVAGATION DU BETAIL

Nombre d'abreuvoir recensés : 21

Linéaire piétiné recensé : 4 900 m

Nombre d'UGB/ha : Inconnu

Autre :

La SAU représente 8 115 ha soit 38.33 % du contexte

HYDROELECTRICITE

Nombre de concessions : 4 -

- Microcentrale sur la Douyge au pont du Mas :

Arrêté de concession (08/66) Fin de concession (08/2041)

- Microcentrale sur la Corrèze à Lavergne :

Arrêté de concession (06/89) ; Fin de concession (06/2036)

- Microcentrale du Moulin de la Reine à Corrèze

Arrêté de concession (05/95) Fin de concession (?)

- Microcentrale du GIAT à Bar :

Arrêté de concession (03/2002) Fin de concession (03/2042)

Nombre d'ouvrages : 4

Débits réservés :

- 100 l.s⁻¹ en aval de la prise d'eau du pont du Mas (Douyge)

- 152 l.s⁻¹ en aval de la prise d'eau de Lavergne

- 592 l.s⁻¹ en aval de la prise d'eau du Giat à Corrèze

- 660 l.s⁻¹ en aval de la prise d'eau du Moulin de la Reine à Corrèze

Longueur cumulée des débits réservés :

9.16 km soit 4.08 % du contexte

CORREZE 2

REJETS

Nombre de rejets connus : 3

Typologie des rejets : STEP (2) – Direct (1)

DRAINAGE

Intensité historique de drainage :

Superficie drainée : Inconnue

POMPAGES POUR IRRIGATION

Nombre de pompages : Aucun

Volume prélevés : Aucun

STATIONS D'EPURATION

Nombre de stations réalisées : 6

Sarran (2008) - Rouffiat (2000) - Corrèze (1976) - St-Salvadour (1977) - St-Augustin (1984) - Chaumeil (2008)

Autres : Inconnu

RIPISYLVE

Linéaire problématique : Inconnu

INDUSTRIE

Nombre d'ICPE : 2 (+ 6 ICPE agricole : porcs)

Typologie des ICPE : Vichy
établissement à Bar (casse) et Assimon SARL à
Corrèze

Anciens sites industriels : Oui

PISCICULTURES

Nombre de piscicultures : 0

Suivi des rejets : Néant

Espèces produites : Néant

AXES DE COMMUNICATION

Linéaire : 392.9 km

Surface : 285 ha

Nombre de croisements de cours d'eau : 267

Impact du salage : Inconnu

Apport en métaux :

	Zn (en kg)	Cu (en kg)	Cd (en kg)	Hc totaux (en kg)	HAP (en kg)
Apport total en charge polluante sur le contexte	61,48	3,07	0,30	65,05	0,008
Apport total sur les contextes Corrèze 1 et Corrèze 2	68,3	3,4	0,3	73,0	0,010

Linéaire de voies ferrées : 0 km

Nombre de croisements de voies ferrées : 0

Apport en pesticides (SNCF) : 0 kg/an

SURFACES IMPERMEABILISEES

Surfaces urbaines : 3.92 km²

Axes routiers : 2.85 km²

Etangs : 0.60 km²

Barrages : 0 km²

Total : 7.37 km² (3.47 % du contexte)

DIVERS

CORREZE 2

BILAN GLOBAL SUR LES PERTURBATIONS DU CONTEXTE

Connectivité intra contexte :

Le **linéaire connu est assez faible**, on peut considérer que la continuité écologique de ce contexte piscicole est bonne ponctuellement (notamment sur le cours principal de la Corrèze). Concernant les aspects franchissement et dévalaison, il est **impossible de déterminer l'état** de cette composante de la **continuité écologique sans une prospection exhaustive sur le terrain**.

Connectivité inter contextes :

Le contexte *Corrèze 2* est un **contexte connectif avec l'aval** puisque le point aval du contexte correspond à la ville de Tulle. Il est également connectif avec le contexte *Corrèze 1* situé à l'amont. Cependant, *Corrèze 3* et *Corrèze 1* ne sont pas connectifs du fait de la présence des cascades de Laguenou sur le contexte *Corrèze 2*.

Hydrologie :

Le contexte *Corrèze 2* est dénué de grands barrages ; mais il présente quatre microcentrales. **Le linéaire de tronçon court-circuité est élevé** sur cette portion de bassin versant de la Corrèze. Cependant, les **surfaces imperméabilisées sont très faibles** (comparativement à d'autres zones du département).

La densité d'**étangs** recensés est négligeable sur l'hydrologie (évaporation annuelle d'environ 0.94 M m³) avec une **diminution d'environ 5.5 et 8.5% de perte sur les débits d'étiages moyen et sévère** (en cumulant l'impact sur le contexte *Corrèze 1*). Cependant, la préservation de ce bassin vis-à-vis de la perturbation étangs doit nous contraindre à ne plus permettre l'installation d'étangs sur le bassin.

La superficie en zones humides est inconnue (données partielles uniquement sur le territoire du PNR), et on ne connaît pas l'impact du drainage sur la diminution réelle de la surface de ces zones. Cependant, ces zones humides sont « banales » c'est-à-dire que la majorité est représentée par des prairies humides de fond de vallée. Il est donc primordial de préserver ces zones qui assurent l'hydrologie en étiage.

Morphologie :

La **morphologie** du cours de la Corrèze et de ses affluents est **moyenne**. Les têtes de bassin sont parfois touchées, notamment par le piétinement des berges (surtout sur la Douyge) et les **résineux** (par exemple sur le ruisseau de Chassagne).

Qualité d'eau :

Sans analyses précises, on ne peut évaluer cette composante du contexte. Il ne semble tout de même pas que ce soit une problématique majeure sur le bassin.

L'ensemble des **cours d'eau** du bassin versant sont acides, voir **très acides** avec une conductivité extrêmement faible (aux alentours de 40 µS.cm⁻¹). Les eaux sont donc très **peu minéralisées** ce qui offre des **potentialités trophiques faible** (peu de disponibilité en nourriture pour la chaîne alimentaire).

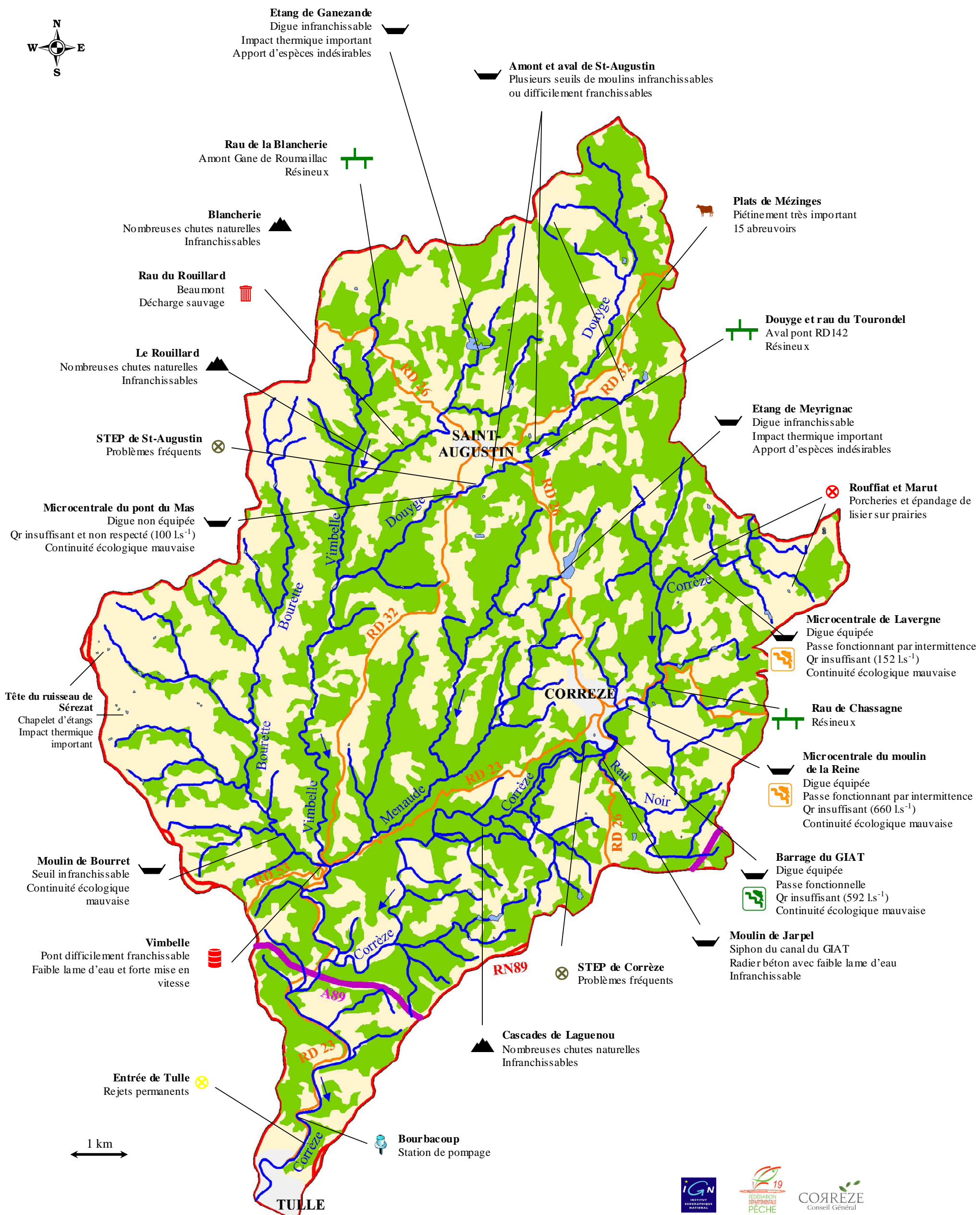
La présence importante de résineux doit nous amener à penser à d'éventuelles pollutions en métaux (Aluminium etc.). Des investigations devraient être menées dans ce sens.

Enfin l'impact du salage hivernal ne doit pas être négligeable et il devrait faire l'objet d'une étude.

Qualité d'habitat :

L'offre en habitat est plutôt bonne, pour tous les stades de développement de l'espèce repère, la truite commune. Cependant, notons que le colmatage important de certains cours d'eau par les plantations de résineux et le piétinement des berges entraîne une diminution importante des potentialités d'accueil en habitat.

Enfin, il s'avère que l'habitat sur le cours principal de la Corrèze se résume à une granulométrie de type bloc (de taille métrique) + sable qui offrent des conditions peu biogènes, notamment à la macrofaune invertébrée.



FACTEURS LIMITANTS

Type	Facteurs ou activités	Localisation	Perturbations	Impacts sur le milieu	Impacts sur la population de l'espèce repère : la Truite fario	R	E	C		
P	Usage des riverains	Ponctuel	Nettoyage de la végétation rivulaire	Destruction de la ripisylve	Diminution de la capacité trophique			•		
				Impact sur la continuité écologique (encombres)	Obstacle à la circulation des géniteurs	•				
					Obstacle à la dévalaison			•		
				Modification du transit sédimentaire (augmentation du colmatage)		•				
A	Sylviculture	Têtes de bassin	Présence de résineux	Impact hydrologique	Diminution de la capacité d'accueil			•		
					Accentuation du débit d'étiage			•		
				Destruction de l'habitat	Colmatage (frayères et zones de grossissement)	•	•	•		
					Diminution de la capacité d'accueil			•		
				Diminution de la biodiversité	Diminution de la capacité trophique			•		
				Acidification des eaux	Ecotoxicité			•	•	
					Diminution de la capacité trophique			•		
Contamination des eaux	Ecotoxicité (Métaux lourds etc.)			•	•					
	Diminution de la capacité trophique			•						
Risques de création d'encombres	Accentuation du colmatage			•	•	•				
	Obstacle à la libre circulation			•						
P	Sylviculture	Têtes de bassin	Exploitation forestière non respectueuse (résineux et feuillus)	Destruction de l'habitat	Colmatage (frayères et zones de grossissement)	•	•	•		
					Diminution de la capacité d'accueil			•		
				Départ de matières fines	Mortalité (asphyxie)			•	•	
				Franchissements de cours d'eau	Obstacle à la libre circulation			•		
				Contamination des eaux (huiles, carburants etc.)	Mortalité (pollution ponctuelle)			•	•	
	Ecotoxicité (pollution chronique)			•	•					
A et P	Agriculture / loisirs - tourisme	Ponctuel	Plans d'eau	Modification du milieu : remplacement du ruisseau par une zone lentique	Modification du peuplement			•		
					Disparition des habitats favorables	•	•	•		
				Impact thermique	Dérive du peuplement en aval			•		
					Augmentation des températures estivales maximales			•		
				Modification de la trophie du réseau	Eutrophisation			•		
				Impact hydrologique	Evaporation : accentuation du débit d'étiage			•		
					Accentuation du débit d'étiage			•		
				Disparition de la zone humide	Accentuation des variations brusques de débit			•		
					Obstacle à la circulation des géniteurs	•				
				Impact sur la continuité écologique	Obstacle à la dévalaison			•		
					Modification du transit sédimentaire (déficit en frayères)			•		
Introduction espèces indésirables ou nuisibles	Pathologies			•						
	Compétition inter-spécifique			•	•					
Vidanges (départs de fines, relargage de phosphore)	Diminution des teneurs en oxygène			•	•					
	Mortalité (asphyxie)			•	•					
	Colmatage (frayères et zones de grossissement)			•	•					
A et P	Urbanisation - Agriculture - Moulins	Ponctuel	Problèmes de franchissement (buses, seuils, ponts)	Destruction de l'habitat	Diminution de la capacité d'accueil			•		
				Impact sur la continuité écologique	Obstacle à la circulation des géniteurs	•				
					Obstacle à la dévalaison (mortalité)			•		
					Modification du transit sédimentaire (déficit en frayères)			•		
A et P	Urbanisation	STEP de Corrèze	Rejets d'eaux usées domestiques	Diminution de la qualité de l'eau et de la biodiversité	Diminution de la capacité trophique			•		
					Mortalité (pollution ponctuelle)			•	•	
					Ecotoxicité (pollution chronique)			•	•	
				Destruction de l'habitat (modifications profils en long et en travers)	Colmatage (frayères et zones de grossissement)			•	•	•
					Diminution de la capacité d'accueil			•		
				Impact thermique	Dérive du peuplement en aval			•		
					Augmentation des températures estivales maximales			•		
Impact hydrologique	Accentuation des variations brusques de débit			•						
A et P	Urbanisation	Rau du Rouillard	Décharges sauvages, déchets et centre	Diminution de la qualité de l'eau et de la biodiversité	Diminution de la capacité trophique			•		
					Mortalité (pollution ponctuelle)			•	•	
					Ecotoxicité (pollution chronique)			•	•	

CORREZE 2

FACTEURS LIMITANTS

Type	Facteurs ou activités	Localisation	Perturbations	Impacts sur le milieu	Impacts sur la population de l'espèce repère : la Truite fario	R	E	C	
A et P	Industrie	Microcentrales de Lavergne, du Moulin de la Reine, du Giat et du Pont du Mas	Hydroélectricité	Modification du milieu : remplacement du ruisseau par une zone lenticule	Modification du peuplement			•	
					Disparition des habitats favorables	•	•	•	
				Modification de la trophie du réseau	Eutrophisation			•	
				Impact hydrologique	Débit réservé : diminution de la capacité d'accueil			•	
				Eclusées	Brusques variations de débit : exondation de frayères...	•	•		
				Impact sur la continuité écologique	Obstacle à la circulation des géniteurs	•			
					Obstacle à la dévalaison (mortalité)			•	
					Modification du transit sédimentaire (déficit en frayères)	•			
				Introduction espèces indésirables ou nuisibles	Pathologies			•	
					Compétition inter-spécifique			•	•
Vidanges (départs de fines, relargage de phosphore)	Diminution des teneurs en oxygène			•	•				
	Mortalité (asphyxie)			•	•				
	Colmatage (frayères et zones de grossissement)	•		•					
A	Agriculture	Tout le bassin, mais surtout la Douyge	Piétinement des berges	Destructuration de l'habitat	Colmatage (frayères et zones de grossissement)	•	•	•	
					Diminution de la capacité d'accueil			•	
				Impact thermique (diminution de la lame d'eau et suppression de l'ombrage)	Dérive du peuplement en aval			•	
					Augmentation des températures estivales maximales			•	
				Contamination des eaux (apports de matière organique, produits de traitement du bétail)	Diminution de la capacité trophique			•	
	Mortalité (pollution ponctuelle)			•	•				
	Ecotoxicité (pollution chronique)			•	•				
A et P	Agriculture	Tout le bassin	Travaux d'hydraulique agricole (drainage, reprofilage et recalibrage)	Destructuration de l'habitat (modifications profils en long et en travers)	Colmatage (frayères et zones de grossissement)	•	•	•	
					Diminution de la capacité d'accueil			•	
				Impact hydrologique	Accentuation du débit d'étiage			•	
					Accentuation des variations brusques de débit			•	
				Impact thermique (diminution de la lame d'eau et suppression de l'ombrage)	Dérive du peuplement en aval			•	
					Augmentation des températures estivales maximales			•	
				Diminution de la qualité de l'eau et de la biodiversité	Diminution de la capacité trophique			•	
					Mortalité (pollution ponctuelle)			•	•
	Ecotoxicité (pollution chronique)			•	•				
A et P	Agriculture	Porcherie	Rejet agricole	Diminution de la qualité de l'eau et de la biodiversité (lisier, pesticides...)	Diminution de la capacité trophique			•	
					Mortalité (pollution ponctuelle)			•	•
					Ecotoxicité (pollution chronique)			•	•
				Destructuration de l'habitat (modifications profils en long et en travers)	Colmatage (frayères et zones de grossissement)	•	•	•	
	Diminution de la capacité d'accueil			•					
Impact thermique	Dérive du peuplement en aval			•					
	Augmentation des températures estivales maximales			•					
Impact hydrologique	Accentuation des variations brusques de débit			•					
A et P	Agriculture	Tout le bassin	Apports de fertilisants agricoles	Diminution de la qualité de l'eau et de la biodiversité	Diminution de la capacité trophique			•	
					Mortalité (pollution ponctuelle)			•	•
					Ecotoxicité (pollution chronique)			•	•
Bilan des fonctionnalités sur recrutement et croissance						4	3	2	
Abattement (% perturbation)						45%		25%	

CORREZE 2

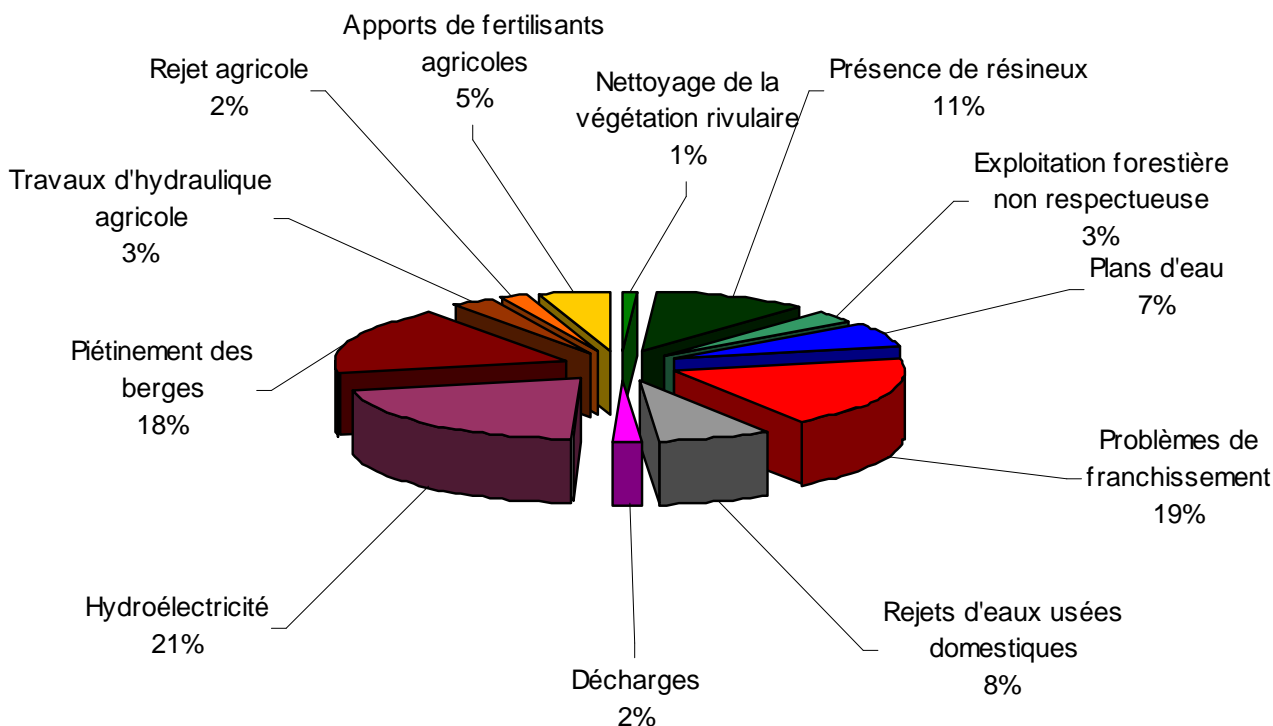
BILAN DES FONCTIONNALITES SUR LE CONTEXTE

	CR Potentielle	CA Potentielle	CR Réelle	CA Réelle
Cours d'eau	4809	6036		
Affluents	10409	15956		
Total	15218	21992	8370	16494

Population potentielle		15218
Population réelle		8370
Perte de fonctionnalité du contexte	Pourcentage	45%
	Nb de truites	6848
Etat du contexte		Moyennement perturbé
Seuil d'efficacité technique		3044 TRF

PROPORTION DES PERTURBATIONS SUR LE CONTEXTE

Perturbations	Nombre	Principale
	12	Hydroélectricité



MODULE D' ACTIONS COHERENTES

Type	Facteurs ou activités	Localisation	Perturbations	Proportion des perturbations en %	Type d'actions	Taux d'abattement en %	Amélioration en %
P	Usage des riverains	Ponctuel	Nettoyage de la végétation rivulaire	1	Pol., Reg. et Tech.	75,00%	0,75
A	Sylviculture	Têtes de bassin	Présence de résineux	11	Pol. et Tech.	30,00%	3,3
P	Sylviculture	Têtes de bassin	Exploitation forestière non respectueuse (résineux et feuillus)	3	Pol. et Reg.	20,00%	0,6
A et P	Agriculture / loisirs - tourisme	Ponctuel	Plans d'eau	7	Pol., Reg. et Tech.	15,00%	1,05
A et P	Urbanisation - Agriculture - Moulins	Ponctuel	Problèmes de franchissement (buses, seuils, ponts)	19	Tech. et Reg.	90,00%	17,1
A et P	Urbanisation	STEP de Corrèze	Rejets d'eaux usées domestiques	8	Pol. et Reg.	10,00%	0,8
A et P	Urbanisation	Rau du Rouillard	Décharges sauvages, déchets et centre d'enfouissements	2	Pol., Reg. et Tech.	15,00%	0,3
A et P	Industrie	Microcentrales de Lavergne, du Moulin de la Reine, du Giat et du Pont du Mas	Hydroélectricité	22	Pol., Reg. et Tech.	25,00%	5,5
A	Agriculture	Tout le bassin, mais surtout la Douyge	Piétinement des berges	18	Pol. et Tech.	90,00%	16,2
A et P	Agriculture	Tout le bassin	Travaux d'hydraulique agricole (drainage, reprofilage et recalibrage)	3	Pol. et Reg.	5,00%	0,15
A et P	Agriculture	Porcheries	Rejet agricole	2	Pol. et Reg.	5,00%	0,1
A et P	Agriculture	Tout le bassin	Apports de fertilisants agricoles	5	Pol. et Reg.	5,00%	0,25
							45,35

PRESERVATION DE L'EXISTANT : s'il est vrai que le M.A.C. est destiné à diminuer le taux de perturbation global du bassin en améliorant les zones identifiées par le PDPG, rappelons aussi qu'il existe des zones préservées en l'état actuel des choses et qu'il convient de protéger en assurant sa non dégradation. Le bassin de la Corrèze est l'un des bassins les plus importants du département et sa préservation est essentielle dans le but d'atteindre les objectifs environnementaux fixés par la DCE et par le PDPG.

CORREZE 2

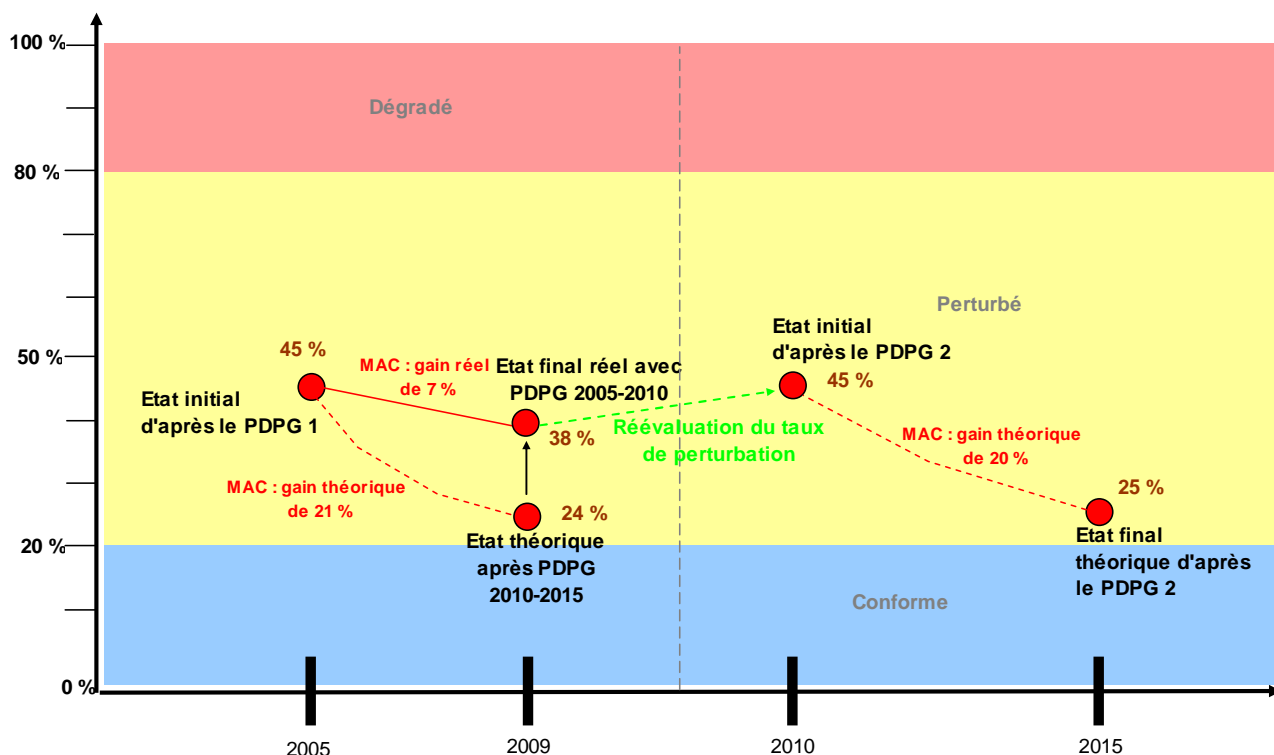
EFFETS DES ACTIONS SUR LE CONTEXTE

	Taux de perturbation en %	Population réelle en TRF
Avant le MAC	45%	8370
Gain en fonctionnalité	20%	3106
Après le MAC	25%	11475

Nouvelle état du contexte	Faiblement perturbé Atteint
Seuil Efficacité Technique	

SYNTHESE ET BILAN AVEC LE PDPG 1

	Taux de perturbation en %
Etat avant le PDPG 2005-2010	45
Etat théorique après le PDPG 2005-2010	24
Etat réel après le PDPG 2005-2010	38
Etat initial avant PDPG 2010-2015	45
Etat théorique après PDPG 2010-2015	25



Le taux de réalisation des objectifs du PDPG 1 en termes de gain en fonctionnalité est de 33 % environ (7 % pour 21 % théoriquement prévus).

PRECONISATIONS DE GESTION

Le premier PDPG préconisait logiquement, du fait de l'atteinte du seuil d'efficacité technique, avec un taux de perturbation moyen, une gestion patrimoniale sur le bassin de la Corrèze. Cette pratique de gestion est d'ailleurs effective sur une partie du bassin depuis une dizaine d'années.

Vu le nouveau taux de perturbation (qui reste inchangé par rapport au premier PDPG), évalué grâce à ce document, il paraît normal de préconiser comme cadre de gestion piscicole, une gestion patrimoniale sur tout le bassin versant. L'isolement important des populations sur ce bassin versant entraîne l'adaptation de chaque population à son biotope. L'accroissement des populations est illusoire et temporaire et peu même avoir un impact négatif sur les populations indigènes. Sur le plan halieutique, l'intérêt d'un déversement est à court terme, très limité dans le temps, avec un coût financier rapporté au kilo capturé très important.

LA GESTION PRECONISEE EST DONC UNE GESTION PATRIMONIALE SUR LA CORREZE ET SES AFFLUENTS.

PRECONISATIONS SUR LA CONNAISSANCE

Le linéaire connu sur le bassin versant est bon, mais devra faire l'objet de prospections complémentaires, notamment sur les sous-affluents de la Corrèze.

Concernant les données écologiques, on dispose de très **peu de données de pêches électriques** (surtout d'inventaires). Il est donc primordial de mener des campagnes d'investigations en pêche électrique sur le bassin de la Corrèze (BWA, Moulin du Bos, Moulin de Roume, Pont de Neupont, Lavergne et pont de Rouffiat), sur la Vimbelle (à Vimbelle, à la Chapelle de Bort et en aval du pont de la Moune), sur la Menaude (Pont du Passadour, ruisseau des Dagues, Chastang), sur la Bourette (Moulin de Bourret, Moulin de Felyssac, Moulin des Chastroux) et sur le ruisseau d'Orliaguet.

Une **étude de croissance** des truites communes sur le bassin versant permettrait de comparer avec les résultats obtenus par le CSP en 1992.

Enfin, **une étude des potentialités trophiques des cours d'eau** devrait être menée, avec une évolution semi-quantitative des biomasses en invertébrés.

La présence de populations de **moule perlière** est avérée (prospection ONEMA 2009). Il est donc essentiel de **compléter les données** pour cette espèce.

Enfin, cette partie du bassin de la Corrèze connaissait, historiquement, la présence naturelle de **l'écrevisse pieds blancs**. En 2009, une station a été découverte fortuitement sur le ruisseau du Rouillard. La présence est suspectée sur le bassin du Ruisseau Noir. Une **étude spécifique** devrait être menée afin de connaître l'aire de répartition qui subsiste pour cette espèce, ainsi que l'extension et la dynamique de population de l'écrevisse californienne.